

CFTC SURVEILLANCE PRIME CIA / CYCLES 2022 AAS

En cette fin d'année, j'ai rejoint avec mon adjoint la **CFTC**. Je remercie toute l'équipe qui m'a accueilli, en particulier son SGA. Nous serons présents au Comité technique de Direction.

À l'heure où s'approchent le calcul et le versement des primes C.I.A. (ex solde IAT), nous souhaitons que tous les agents en bénéficient, mais plus spécialement les AAS qui ont œuvré sans relâche pendant les 3 confinements.

Pourquoi ? Car ce ne sera qu'une juste reconnaissance du travail effectué dans des conditions difficiles : manque d'effectif dû à la pandémie et surcharge de travail, conditions de transport souvent difficiles lors des fortes réductions des transports en commun, risques de contamination dans les bus, RER et métros, ou encore, au contact du public sur les lieux de travail, etc.

C'est pourquoi, la section **CFTC SURVEILLANCE** demande instamment aux directions concernées (DPMP, DEVE, DAE, DILT) de bien vouloir étudier cette demande légitime avec bienveillance, et de « récompenser » à sa juste mesure le travail effectué.

Nous demandons également que les promotions à venir tiennent compte de ces facteurs et qu'une partie des promus, le soient au titre du « service rendu lors des 3 confinements ».

Pour ce qui concerne les cycles de travail en 2022, et particulièrement à la DPMP, nous jugeons que ce n'est pas le bon choix qui a été fait.

En effet pour les parcs nous aurions souhaité conserver en « période de transition » le 4/3 et le 5/2, pendant au moins 3 ans, jusqu'à ce que les plus anciens AAS, partent à la retraite, en permettant le basculement d'un cycle vers l'autre, afin de pouvoir décider lequel convenait le mieux dans la vie familiale et professionnelle.

Pour les mairies, c'est une totale hérésie de faire commencer les AAS à 7h50 (juste pour quelques JRTT), alors que les mairies n'ouvrent leurs portes aux personnels qu'à 8h30, et au public encore plus tard ; et une fin de service à 15h20, chevauchant largement l'équipe du soir.

De plus dans ce nouveau cycle, entre le lundi de la semaine 2 et le vendredi de la semaine 3, (soit 12 jours), on ne compte qu'un seul et misérable RH !

Nous ne comprenons pas, si ce n'est pour une minorité d'agents habitant Paris, que des « syndicalistes » aient proposé ce cycle. Quelques-uns y trouveront leur compte, mais une grande majorité – non ! – sera vite épuisée par ce rythme infernal.

La DEVE est moins impactée, car déjà les AAS des Bois et Cimetières étaient tous sur un cycle unique.

Des formations (CFS) débiteront en janvier 2022. Pour y assister, rien de plus simple : envoyez votre SOI, nous ferons le nécessaire avec la direction. Pas besoin d'être adhérent !

Claude Royer, Délégué **CFTC**, en charge de la Surveillance, élu Titulaire au CT DPSP
claude.royer@paris.fr | 06 44 88 35 49



La CFTC AAS a sollicité par e-mail Monsieur le Directeur de la PMP qui a répondu à nos questions.

Question **CFTC** : Les AAS se posent beaucoup de questions quant aux nouveaux cycles horaires, notamment sur leur date réelle de mise en application ; pouvez-vous me donner une date d'entrée en vigueur ? (entre autre pour les agents souhaitant poser des CA).

Réponse : le 1er janvier.

Question **CFTC** : Par ailleurs les AAS Mairies, actuellement sur 2 (voire plus) arrondissements voudraient connaître la date d'entrée en vigueur de la fin des circonscriptions pour des divisions territoriales. Et savoir où ils seront affectés.

Réponse : 1er janvier dans les lieux où ils exercent.

Question **CFTC** : Enfin, la question des CAL - question importante pour l'avenir des agents de surveillance - suscite aussi beaucoup d'inquiétudes. Qui est concerné et quel sera le nouveau paramétrage et le dimensionnement de celles-ci ?

Réponse : On étudie les choses mais il y aura peu de changements.

Si vous souhaitez être réellement défendu dans vos carrières et conditions de travail, rejoignez-nous à la CFTC, et nous pouvons le dire :

**Le COMBAT NE FAIT QUE COMMENCER,
au sein de la DPMP et dans toutes les directions qui emploient
des agents d'accueil et de surveillance**

Toujours mobilisée, la CFTC à vos côtés



1919-2021 - Depuis plus de 100 ans, la CFTC, un syndicalisme constructif au service des femmes et des hommes

CFTC - 2 bis, square Georges Lesage - 75012 Paris - ☎ 01 43 47 84 70 - ✉ syndicat-cftc@paris.fr



www.cftcvdp.fr



facebook.com/cftcvdparis



twitter.com/cftcvdparis



instagram.com/cftcvdparis